



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	18 ^{eme} (9 ^{eme})
Nom de site	BLANCHE	Numéro	112U8
Adresse du site	78, boulevard de Clichy	Hauteur	R+10 (30 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Activation des fréquences 700/1800 MHz dans la 4G sur un site existant 2G/3G/4G avec changement des 6 antennes dont trois antennes inactives		
Complément d'info	Version précédente accordée à la CCTM du 17/10/2013		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	17/10/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	24/05/2019
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	24/07/2019

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de service de son réseau de radiocommunication, l'opérateur est conduit à modifier un relais sur cet immeuble.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'activation des fréquences 700/1800 MHz dans la 4G d'un site existant en 2G/3G/4G, avec ses antennes orientées vers les azimuts 60°, 165° et 300° (700 MHz, 800 MHz, 900 MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600 MHz).		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	Entre 2° et 10°
Estimation	5 V/m 60° et 165° ; 4 V/m 300°	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer les 3 antennes (panneaux) existantes par 3 nouvelles antennes panneaux et à ajouter 3 nouvelles antennes panneaux sur le même support.		
Zone technique	Ajout de 9 modules radio pour les nouvelles fréquences.		
Hauteur antennes/sol	33,50 m azimuts 60° et 300° ; 31,30 m azimut 165°		

Date :

Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
--	--	--	--

Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	--	---------------------------------------	---

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



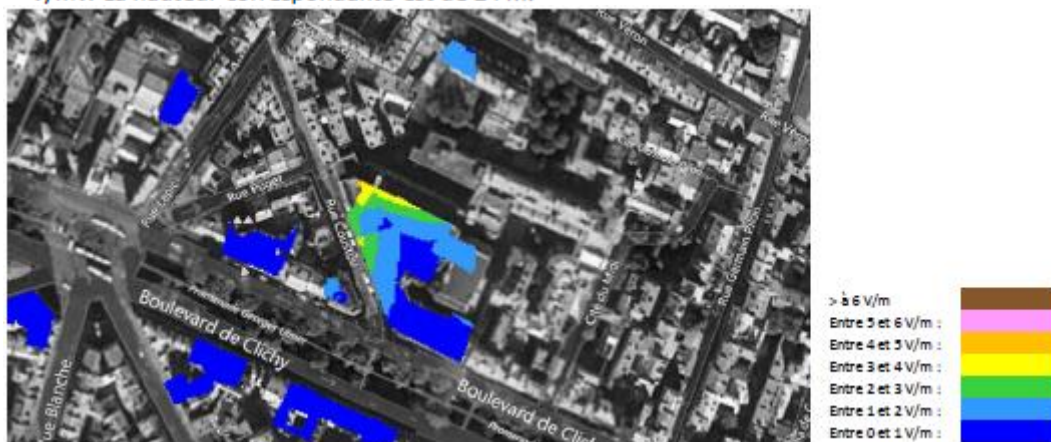
AUCUN ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M AUTOUR DES ANTENNES

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 60°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/mv. La hauteur correspondante est de 24 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 165°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 27m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 300°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 18m.



	Azimut 60°	Azimut 165°	Azimut 300°
Niveau maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	24 m	27 m	18 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant



Etat projeté



Vue des Azimuts

Azimut 60°



Azimut 165°



Azimut 300°

